

## CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE Syndicat mixte

### Conseil Syndical Session du 22 mars 2023

Le vingt-deux mars deux mille-vingt-trois, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – François FOURCHES – Florian MAITRE – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU.

Excusés : Luc BERTHOUD – Jean-Benoît CERINO – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Christian GOGNY – Thibaut GUIGUE – Franck MORAT – Raphaëlle MOURIC – Thierry REPENTIN – Edouard SIMONIAN – Alain THIEFFENAT.

Pouvoirs : Arthur BOIX-NEVEU à Florence BOURGEOIS -

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Florence BOURGEOIS

Assistaient également à la séance : - Régis DORMOY - Véronique VALLA - Patrice BLANCHOZ – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU –

Date de convocation : 16 mars 2023

Délibération N° C23-07

#### ACTUALISATION DES PRIX DE COMMERCIALISATION

#### Rapport au Conseil Syndical

Daniel ROCHAIX, Vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour fixer les prix de commercialisation du foncier dans les parcs d'activités gérés ou concédés par Chambéry Grand Lac économie.

Depuis 2017, il a été appliqué une politique d'ajustement tarifaire qui s'est traduite par une actualisation des prix du foncier ou de la SDP (surface de plancher) au cours de l'année 2018 et 2019. Il est ici rappelé que ces ajustements ont pour objectifs d'équilibrer les bilans d'opérations

des parcs d'activités et de s'adapter au prix de marché qui reflètent à la fois la raréfaction et la sobriété foncière du territoire.

Il a été évoqué lors des commission aménagement du 1<sup>er</sup> février et du 8 mars et des Exécutifs du 3 février et du 10 mars une mise à niveau des prix sur cinq parcs d'activités :

	Prix actuel	Nouveau prix
<b>Cassine (Chambéry)</b>		
Commercialisation de SDP tertiaire	250 €/m <sup>2</sup> /HT	<b>270 €/m<sup>2</sup>/HT</b>

Une évolution est aussi envisagée pour la SDP logement mais qui nécessite encore une concertation préalable avec la ville de Chambéry et l'agglomération.

	Prix actuel	Nouveau prix
<b>Barillettes (Saint-Alban-Leysses)</b>		
Si commercialisation de foncier (densité <1)	135 €/m <sup>2</sup> /HT	<b>170 €/m<sup>2</sup>/HT</b>
Si commercialisation de SDP (densité >1)		
Tertiaire + commerce		<b>220 €/m<sup>2</sup>/HT</b>
Atelier + logistique		<b>150 €/m<sup>2</sup>/HT</b>

	Prix actuel	Nouveau prix
<b>Savoie Technolac (La Motte-Servolex)</b>		
	Commercialisation de foncier	Commercialisation de SDP
Industrie	150 €/m <sup>2</sup> /HT	<b>180 €/m<sup>2</sup>/HT</b>
Tertiaire	200 €/m <sup>2</sup> /HT	<b>220 €/m<sup>2</sup>/HT</b>

	Prix actuel	Nouveau prix
<b>Sources (partie Aix-les-Bains)</b>		
Commercialisation de foncier	100€/m <sup>2</sup> /HT	<b>85€/m<sup>2</sup>/HT</b>

*(Parcelles sur Aix-les-Bains dont la surface utile est comprise entre 40 et 45% de la superficie totale)*

	Prix actuel	Nouveau prix
<b>Savoie Hexapole</b>		
Commercialisation de foncier	100 €/m <sup>2</sup> /HT	<b>150 €/m<sup>2</sup>/HT</b>

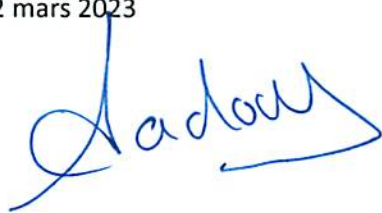
*(Applicable au foncier sans contraintes de fondations spéciales)*

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1** : Approuve ces ajustements de prix sur les cinq parcs d'activités.

**Article 2** : Autorise la Présidente ou son représentant à signer les actes à intervenir.

Fait à Le Bourget-du-Lac,  
Le 22 mars 2023



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX  
Présidente